



LA 1ÈRE DE LA FETE DE LA MUSIQUE DU VILLAGE

L'édito du maire

Être salué pour la « qualité de vie et la sobriété foncière » pour un village comme Laneuvelotte n'est jamais anodin ! Des structures reconnues à l'échelle départementale ont souhaité mettre en avant les aménagements réalisés au fil des années au sein de notre commune. Cheminer avec leurs représentants dans un espace public accessible à tous les habitants, considérablement rénové et intégrant la mairie-bibliothèque, des espaces de jeux ou encore des logements et des lieux de rassemblement associatif permet de mesurer la qualité et la polyvalence des équipements mais aussi le lien facilité entre les habitants.

La preuve en image (ci-dessus) et en musique avec cette manifestation organisée pour la 1^{ère} fois à Laneuvelotte le 21 juin dernier. Organisée par le comité des fêtes, créé il y a quelques mois à peine, cette fête de la musique a rassemblé plus de 400 personnes au cours d'une soirée simple mais tellement plaisante pour les « sans-culottes » réunis et les habitants des villages voisins venus profiter de la belle ambiance mise par le groupe des Chick'n roll.

Les sourires des habitants, l'entrain des bénévoles et les appels reçus à la mairie le lendemain de visiteurs souhaitant saluer la qualité de l'évènement sont révélateurs de la qualité de la vie et de l'animation de notre village. Une animation poursuivie au cours de ce printemps par des actions municipales détaillées dans ce bulletin, par la brocante du foyer rural avec 160 exposants et par le rassemblement de Laneuv'old cars qui a réuni à lui seul plus de 4 000 personnes et plus de 400 voitures anciennes participant à la mise en valeur des rues du centre de notre village. Là où justement la municipalité a décidé de préempter une propriété de 3 700 M², constituée d'une bâtisse et de jardins, afin de permettre l'émergence de projets municipaux : habitat seniors, structure petite enfance, locaux techniques municipaux, voie douce, ... ! L'équipe municipale conduit ces réflexions pour des aménagements de qualité avec évidemment une certaine sagesse financière. Qu'il soit sage ou non, nous vous souhaitons désormais un très bel été avec le plaisir de vous retrouver à

Le BULLETIN DE Laneuvelotte

JUN 2023

la rentrée dans notre beau et plaisant village !



Angélique DE ALMEIDA occupe les fonctions de secrétaire de mairie à Laneuvelotte depuis le 11 avril 2023



Benoît LEOFFLER, avec la belle saison, est à pied d'œuvre auprès des espaces verts de la commune

INFOS

Décès



Nous avons appris le décès de Pascal THEVENY le 21 février 2023 survenu à Laneuvelotte. Nos pensées à sa famille.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour suivre les infos de votre commune, rendez-vous sur www.laneuvelotte.fr

Avec l'alerte mail dès publication d'une actu sur votre village

CONTACTS

Par téléphone : 03.83.20.50.06

Par mail : accueil@laneuvelotte.fr

HORAIRES DES PERMANENCES DE LA MAIRIE :

LUNDI DE 15H A 19H (PRESENCE DES ELUS A PARTIR DE 17H)
VENDREDI DE 15H A 18H

Evènement inédit à la bibliothèque les 17 et 18 juillet

Des ateliers de création de BD sont proposés cet été à la bibliothèque de Laneuvelotte pour enfants et adultes en présence d'un auteur, Olivier ROMAC. Inscriptions par mail bibliotheque@laneuvelotte.fr

Prêt de tentes parapluie pour les associations et les habitants

La commune possède 4 tentes parapluie de dimension 4 M x 4 M qui sont régulièrement utilisées pour les manifestations communales. Elles sont également prêtées à titre gratuit aux associations du village. Les élus ont souhaité étendre ce prêt à l'ensemble des habitants qui pourraient les solliciter pour leurs événements

privés organisés dans la commune. Pour cela, contactez le secrétariat de mairie.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Sur sa demande, la commune de Laneuvelotte a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2022. Suite à la parution de l'arrêté le 10/06/2023, les habitants ont jusqu'à 30 jours pour déclarer d'éventuels sinistres auprès de leur assureur.

Opération tranquillité vacances

La gendarmerie renouvelle comme chaque année l'opération « tranquillité vacances ». Vous pouvez les contacter au 03.83.31.61.02 pour la solliciter durant cette période estivale. Nous vous rappelons également qu'en cas de comportement jugé suspect sur la voie publique, vous êtes invités à contacter rapidement la gendarmerie afin que leurs services puissent se rendre sur place. Ceci afin de continuer à préserver la tranquillité de notre village !

Un été animé sur le territoire

Cet été, des centres de loisirs sont organisés sur Amance-Eulmont-Agincourt (du 10/07 au 04/08), Champenoux (du 17/07 au 11/08) et à Cerville (du 07/08 au 25/08). Un séjour est aussi organisé en Ardèche pour les 13-17 ans du 31/07 au 05/08. Contacts auprès de Jeunesse et Territoire, régulièrement en lien avec la municipalité, au 06.41.98.48.55/06.80.37.45.08 ou jtseillegrandcouronne@foyersruraux54.org

Les horaires de travaux bruyants et de tonte de pelouse

Les travaux bruyants et la tonte de pelouse sont encadrés par un arrêté préfectoral et doivent être réalisés :

- Du lundi au vendredi : entre 8h00 et 20h00
- Les samedis : entre 9h00 et 12h00 et entre 15h00 et 19h00
- Les dimanches : entre 10h00 et 12h00

Quand inscrire des paniers permet de soutenir l'apiculture

Le 25 mai dernier, la famille Coche recevait la visite des représentants de GRDF et du Sluc Nancy basket dans leur nouvelle miellerie. Cette visite est le fruit d'une opération exceptionnelle faisant suite au prix obtenu aux trophées de l'agriculture. Ainsi, les dunks inscrits par les joueurs du Sluc Nancy ont permis de constituer une cagnotte de 2 550€ versée à la famille Coche en guise de soutien à l'activité apicole. Francis GENAY, engagé dans l'agriculture de conservation, Bruno



HECKENBENNER, Directeur régional de la fédération de chasse, et Nicolas L'HUILLIER, maire de Laneuvelotte, ont pu témoigner d'un engagement mutuel en faveur de la préservation de l'environnement et de la nature.

Opération récupérateurs d'eau de pluie

La Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné a lancé une opération d'achat groupé en 2022 auprès de l'ensemble des habitants du territoire qui a connu un succès impressionnant. Les heureux élus de la première commande passée par l'interco ont pu bénéficier de leur récupérateur (cf photo) en ce printemps 2023. Comme nous l'avions proposé dans ce bulletin, la municipalité, engagé également dans ces projets environnementaux, a pu apporter son aide pour le transport à un habitant de Laneuvelotte ! La prochaine livraison est annoncée par la Communauté de Communes à xxxx.



Les projets en cours

La qualité de vie à Laneuvelotte saluée

Tout comme 2 autres communes du département, Laneuvelotte a été saluée pour la qualité de vie et la sobriété foncière par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), la multipôle Nancy sud Lorraine et l'association Citoyens et Territoire. Leurs représentants étaient présents dans notre commune le samedi 10 juin 2023 afin de proposer aux élus et aux techniciens des collectivités alentours une balade découverte. Claude THOMAS, Vice-Président à la multipôle, et notre maire Nicolas L'HUILLIER,

Relais petite enfance et salle de réunion, puis jusqu'aux logements locatifs communaux, fruits de la transformation du presbytère. Ces logements ont toujours pour vocation de permettre à des jeunes du village de louer un appartement à loyer modéré dans l'attente d'une accession à la propriété comme l'illustre Lauriane MUNIER qui fut locataire en son temps et qui reste attachée à Laneuvelotte. Joutant ces logements, et en plein cœur du village, l'espace de loisirs était salué pour son accessibilité et ses usages multiples par Romain FERRARO, conseiller municipal et voisin de « cet espace sécurisé de jeux pour enfants, de ce lieu de rassemblement festif et de manifestation et ce lieu de stationnement occasionnel en cas de besoin ». Une nouvelle preuve de l'optimisation des espaces au profit des habitants de Laneuvelotte !

Une balade découverte du territoire à vélo

Guidés par Francis GENAY, Adjoint au maire et fin connaisseur du territoire de Laneuvelotte, près de 40 habitants avaient répondu à l'invitation de la municipalité jeudi 18 mai pour une matinée de vélo et de (re)découverte du village. Un périple de 2h entre



Voirincourt et les contours de Seichamps, l'implantation gazière aux frontières de Cerville et Pulnoy, avant une halte au Tremblois et un retour par le Vieux Chemin à proximité de la Bouzule et de la Castille ! Les sans-culottes de tout âge revenaient sous les coups de l'Angélus pour partager un pot convivial bien mérité, du vert plein les yeux en ce printemps 2023 !

Laneuvelotte, village fleuri

Une belle équipe de 20 habitants avait répondu présente pour fleurir le village le samedi 27 mai. La municipalité avait encore une fois décidé d'en faire voir de toutes les couleurs pour cette matinée de plantation préparée par Gilles ADAM, conseiller municipal délégué aux projets environnementaux, Méméne BERTRAND et Benoît LOEFFLER, notre employé technique.

En présence du maire, Nicolas L'HUILLIER, et de plusieurs élus, les « planteurs » arpentaient le village de long en large pour enrichir les bacs à fleurs de la commune déjà garnis par certaines plantes vivaces. Aussitôt



lançaient la balade depuis la mairie-bibliothèque au sein de laquelle Catherine RUTH, architecte-conseillère au CAUE, Alexandre SCALABRINO, Architecte du projet pour A.com et Adrien BOURCY, artisan en charge des menuiseries, insistaient sur l'intelligence collective mise au profit du projet de rénovation. Gilbert VISINE, maire en exercice au moment des travaux, et Aurélie KHATIRI, bénévole à la bibliothèque, étaient invités en tant que témoins de la construction et des usages actuels, en particulier de la salle multifonctionnelle (bibliothèque, salle de conseil municipal et salle de cérémonies). La balade se poursuivait en découvrant les aménagements extérieurs, les cheminements au centre du village avec une voirie, des trottoirs et un fleurissement soignés. La suite de la marche emmenait la troupe jusqu'à l'ancienne école Jacques Brel devenue



positionnées, aussitôt protégées et arrosées, les fleurs peuvent dès à présent être choyées par les habitants eux-mêmes qui profitent par là-même d'un environnement fleuri.

DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

Le conseil municipal a pu examiner et voter toutes les délibérations présentées.

Cette réunion essentiellement budgétaire a permis aux élus d'aborder le compte de gestion établi par la Trésorerie et le compte administratif préparé par la mairie afin de valider les dépenses et les recettes dans les comptes 2022. Est ainsi affecté un résultat positif de 483 760,52€ au budget primitif 2023.

Ce budget 2023 est présenté par Monsieur le Maire avec une section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à hauteur 936 828,29€ et une section d'investissement équilibrée à hauteur de 740 760,64€. Ce budget est en hausse de 32% par rapport à 2022. Il est noté que le niveau d'endettement est à zéro euro après les derniers remboursements effectués l'an passé.

Au vu de la situation financière tout à fait saine de la commune, les élus valident le maintien des taux d'imposition, à savoir 25,42% pour la

taxe foncière des propriétés bâties, 16,64% pour la taxe foncière des propriétés non bâties et 8,25% pour la taxe d'habitation (maintenue pour les résidences secondaires).

Enfin, au-delà de délibérations administratives et de l'augmentation de la participation financière sur les titres restaurants du personnel communal, le conseil municipal approuve l'acquisition par voie de préemption, en vue de mener des projets municipaux, des parcelles d'une superficie de 3 700m² appartenant à Cts Deranton sur la base du prix de vente de 260 000€ suite à la réception en mairie d'une déclaration d'intention d'aliéner.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

Date imposée pour ce conseil municipal ayant vocation à désigner, pour les élections sénatoriales prévues le 24 septembre prochain, le délégué titulaire de la commune, Nicolas L'HUILLIER, et les délégués suppléants, Elise VIROT, Jessica MICHEL, Matthieu MOCKELS.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2023

En ouverture, M. Jean-Michel ALTERMATT, représentant de l'association « familles de nos villages », est venu présenter le nouvel ouvrage réalisé sur les familles de Laneuvelotte de 1619 à 1946 (cf photo). Outre une



correction mineure du budget primitif 2023, et l'instauration de dispositifs obligatoires de signalement et de médiation préalable obligatoire auprès du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle, le conseil municipal a validé à l'unanimité la nouvelle prise en charge financière communale aux frais d'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2023. Le coût pour le 2^{ème} semestre 2023 est de 969,54€.

LE SAVIEZ-VOUS ? DES ASSOCIATIONS AIDEES

Accompagner la vie associative est l'un des objectifs de l'équipe municipale qui a décidé le versement de 437€ (1€/habitant) au comité des fêtes, au foyer rural, à Laneu'old cars et à l'ASGC, et de 200€ à AIRPAS et à l'USEP (pour les projets d'activités sportives sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires) en conseil municipal le 11 avril. De quoi abonder la trésorerie des associations assez tôt dans l'année et leur permettre de mener leurs projets en cette année 2023 !

6, c'est le nombre d'associations accompagnées en 2023 par la municipalité, soit deux de plus qu'en début de mandat.

Le budget municipal

Enseignements du budget 2022

Une maîtrise des charges de fonctionnement (+6% alors que la hausse moyenne en France est de +14%) et une attention portée à l'étude des investissements comme pour les travaux d'aménagement de l'entrée de la commune côté Seichamps avec une dépense inférieure de 42 000€ au montant prévisionnel et une subvention à hauteur de 52% des travaux. C'est aussi un exemple concret de dépense à impact environnemental avec un gain de 1 399€ en 2023 sur les 19 poteaux d'éclairage public désormais en LED, soit une facture divisée par 2.

Projections sur le budget 2023

Un budget sain et ambitieux avec des aménagements environnementaux (passage en LED des Sablons et du vieux chemin, plantations et récupération d'eau de pluie, ...), des études pour l'implantation d'équipements (habitat seniors, petite enfance, ...) en lien avec l'achat d'un terrain nu et d'un bâti, l'étude pour l'aménagement de l'entrée de village côté Champenoux, l'étude pour la construction d'une salle socio-culturelle et l'entretien pour le patrimoine communal (logements locatifs, église). Enfin, la dynamique d'animation se poursuit et continue à être accompagnée.

